

En outre, ce que le député cherche à faire en proposant la modification du Code criminel n'empêchera pas les accidents et les meurtres. Il se trompe en concluant a priori que c'est là le moyen de protéger la vie des personnes. Avant la fin de ce débat, il admettra l'erreur de son raisonnement et la nécessité de chercher d'autres moyens. Selon moi, il n'était pas loin de la bonne voie lorsqu'il a parlé d'apprendre aux jeunes le maniement des armes à feu.

Un autre point, c'est que la chasse aux perdrix, aux faisans, aux canards et aux oies rapporte, dans notre région, des milliers de dollars. Il en est de même pour le gros gibier. Beaucoup de gens s'adonnent à ce sport et achètent à cette fin des armes à feu. Nous possédons tous des armes à feu pour notre plaisir. De nombreux citoyens aiment chasser l'original ou le chevreuil. L'honorable député veut-il leur refuser ce plaisir? Veut-il leur faire déclarer chaque mois leurs armes à feu? Veut-il mettre fin aux plaisirs de la chasse au Canada sous prétexte d'empêcher les meurtres commis avec des armes à feu? Mais c'est tout simplement impossible. Vous êtes engagé dans la mauvaise voie pour réaliser votre projet. Vous poursuivez un feu follet. Vous recherchez la façon simple d'y parvenir, mais la façon que vous proposez ne remédiera pas au mal.

• (5.30 p.m.)

Un sportif a le droit d'exister. Le gouvernement a le droit de percevoir les recettes provenant de la vente des armes à feu à des fins sportives. Je ne voudrais pas que notre parlement soit assez naïf pour adopter une loi qui empêcherait le sportif canadien de pratiquer son sport favori. Personnellement, j'aime chasser à mes heures. Des centaines et des centaines de gens dans l'Ouest en font autant. Si mon honorable ami vient d'une de ces villes de l'Est où lorsque quelqu'un se procure un fusil c'est pour tuer son prochain, une modification au Code criminel ne l'empêchera en aucune manière. On peut insérer toutes les lois qu'on voudra dans les statuts, les gens qui veulent tuer leur prochain se procureront des fusils à cette fin. Ce qu'il faut, au contraire, c'est apprendre aux gens à se servir convenablement des armes. Il faut absolument donner aux sportifs et autres une certaine formation à cet égard.

Je puis en donner un exemple à mon honorable ami. Dans l'Arctique, à Aklavik, les gens se promènent tout le temps avec des fusils et personne ne se fait tuer. Dans le delta du fleuve Mackenzie, on tue des millions de rats musqués en hiver. Afin d'en ménager la peau, il faut savoir tirer l'animal dans les yeux ou dans la tête. Le directeur de l'école publique d'Aklavik,—un homme dans

tout le sens du mot et un excellent instituteur surnommé l'«Original»—organise des exercices de tir dans le sous-sol de l'école afin que ces gens puissent apprendre à atteindre les bêtes à la tête et à ainsi s'assurer de plus belles peaux. Je le mentionne à titre d'exemple. N'importe où dans les Territoires du Nord-Ouest vous trouverez des gens qui se servent de fusils. Ils doivent porter des armes. Et le député de l'arrière-ban que nous avons ici voudrait qu'ils se présentent une fois le mois sans quoi, selon lui, ils violeraient le Code criminel?

**M. Leblanc (Laurier):** Le député me permettrait-il de m'expliquer? On a dû mal comprendre une partie de ma déclaration. J'ai dit qu'une fois par mois le fabricant ou le marchand d'armes à feu ferait rapport, non pas les gens qui ont des armes en leur possession. Il y a toute une différence.

**M. Kindt:** Une règle mène à une autre. Ce que vous visez c'est l'inventaire de toutes les armes. Je vois rire le représentant de la circonscription à l'ouest de la mienne.

**M. Byrne:** Je trouve le jeu de mots réussi; il vise quelque chose.

**M. Kindt:** J'en doute. Le député de Kootenay-Est, représentant de la circonscription voisine de la mienne, sait fort bien ce que ces électeurs penseraient d'une telle mesure législative. Ils s'en moqueraient. Ils n'en veulent pas. Et ils ne tarderaient pas non plus à le lui dire, car ils ont l'habitude des armes à feu. Le député de Kootenay-Est s'est servi d'armes pour la chasse à l'ours, à l'original et autres animaux dans sa région. De temps à autre, il va à la chasse au canard. Oui, peut-être lance-t-il aussi des canards. Toujours est-il qu'il serait le dernier à vouloir une telle mesure.

Des gens m'ont écrit à ce sujet et voilà pourquoi je participe au débat. Un habitant d'Okotoks, qui a été un sportif toute sa vie et qui s'est adonné à la vente d'armes à feu, m'a écrit à maintes reprises au sujet de mesures comme celle-ci. J'espère que c'est la dernière qui sera soumise à la Chambre. J'ai transmis ces lettres au ministère de la Justice afin qu'il sache ce que les gens pensent. Nous ne voulons pas punir tout le monde parce que quelqu'un croit avoir trouvé la solution d'un problème. Personne ne veut voir des gens abattus d'un coup de fusil. Personne ne veut qu'on abuse des armes à feu, mais, par contre, ce que le député propose ne règlera pas le problème.

**M. H. A. Olson (Medicine-Hat):** Monsieur l'Orateur, je ne dirai que quelques mots sur cette mesure. J'aimerais signaler d'abord que